

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

PARIS, le 3 mai 1994

Le General
Chef de l'Etat-Major Particulier

(DM)

N O T E

à l'attention de
Monsieur le Président de la République

W

W

O B J E T : Votre entretien avec le Premier ministre
le mercredi 4 mai 1994.

1. Ex-Yougoslavie

La situation actuelle est instable. Les incidents avec la Forpronu se multiplient et on assiste à de nombreux mouvements de troupes serbes et musulmanes.

Les Serbes entravent la liberté de circulation de la Forpronu, en particulier les mouvements d'observateurs ou d'unités et l'accès aux centres de regroupement des armes lourdes.

Une section française du Génie doit rejoindre Gorazde avec une compagnie britannique.

Dans la région de BRCKO on assiste à une arrivée de renforts serbes et musulmans. Les estimations font état d'une présence de 25 000 Serbes et de 20 000 Musulmans.

Au plan diplomatique le groupe de contact quadripartite entame son dixième jour d'existence. L'échéancier prévoyait que si une carte n'était pas proposée par les parties dans les 15 jours, le groupe de contact se saisirait du problème. Il est vraisemblable que les Américains vont donc proposer une carte, acceptable par les Musulmans mais pas par les Serbes.

M. Juppé a fait état de l'accord de M. Christopher à une réunion ministérielle qui pourrait se tenir à partir du 9 mai à New-York, Genève ou Paris. L'Europe sera représentée à cette réunion par la Troïka et par les deux permanents du Conseil de sécurité.

Le Premier ministre constatant la précarité de la situation sur le terrain, l'enlisement diplomatique et la réactualisation de la levée de l'embargo sur les armes, estime que :

- la présence française BRCKO ne doit pas être encouragée même si la création d'une zone de sécurité était décidée par l'ONU.

.../...

- un délai doit être fixé (fin mai) pour que les quatre se mettent d'accord entre eux sur une solution.
- nous ne devons pas nous laisser entraîner dans une guerre contre les Serbes.

2. Rwanda

Les rebelles du F.P.R. contrôlent maintenant près de la moitié du pays et leur progression, appuyée directement et indirectement par l'armée ougandaise, se poursuit. Leur objectif premier est la conquête de Kigali.

Le nombre de réfugiés et de personnes déplacées dépasse le million.

Pour tenter de faire face à cette situation dramatique, le Gouvernement envisage :

- d'appuyer les efforts des chefs d'Etat de la région (Tanzanie, Ouganda, Zaïre) pour amener les deux parties à un cessez-le-feu et des négociations,
- de demander au Conseil de sécurité le déploiement d'une force des Nations unies (et non de l'O.U.A. comme le proposent les Américains) dès l'obtention d'un cessez-le-feu. Mais ce déploiement n'est envisageable que si une perspective politique est définie,
- de poursuivre et d'accroître notre aide humanitaire au Burundi et en Tanzanie, avec des rotations d'avions militaires.

Tous ces efforts resteront vains si le F.P.R. remporte une victoire militaire sur le terrain et veut imposer la loi minoritaire du clan tutsi, ce qui aurait, par ailleurs, des répercussions sérieuses au Burundi. Or, les forces gouvernementales rwandaises sont à court de munitions et d'équipements militaires.

Mais le Quai d'Orsay, faisant état de l'opinion publique et de la nécessité de ne pas alimenter le conflit, estime nécessaire d'appuyer la proposition américaine d'embargo sur les armes et munitions à destination du Rwanda.

Cet embargo n'est pas élargi au Burundi où il convient de stabiliser la situation afin en particulier de pouvoir l'utiliser comme un relais humanitaire.

M. Roussin a fait part des réactions des Parlementaires relayant la prise de conscience populaire en soulignant "qu'on ne s'occupe que des Blancs en laissant mourir les Noirs".

Général QUESNOT